

E-Synergie

Liste des pièces justificatives

Programme opérationnel FEAMPA MAYOTTE 2021-2027

Pièces nécessaires à l'instruction du dossier

Les pièces à fournir listées ci-dessous doivent être transmises en cliquant sur le bouton « + Ajouter une pièce » -> *limite de 100 Mo par fichier et de 1000 Mo pour l'ensemble de fichiers joints.*

NB : Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction de votre dossier en fonction de la nature de votre, du statut de votre structure et des dépenses qui seront présentées.

Une partie est réservée au service instructeur pour vérification des pièces, merci d'imprimer, scanner et télécharger ce document dans l'onglet 7 : pièces justificatives.

Projet :

Contrôlé le :

Par :

Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMMUNES	Pièce Jointe	Pièce Jointe	Vérification
<i>Pièces à fournir pour tous les demandeurs</i>	OUI	NON	
- Lettre d'engagement signée - Preuve de la représentation légale ou du pouvoir donné (convention de mandat, délégation, procuration) et sa pièce d'identité et celle du mandant, - Relevé d'identité bancaire IBAN - Attestation de non-assujettissement à la TVA, le cas échéant - Pré-accord de financement bancaire ou dossier de demande d'emprunt déposé auprès d'un établissement bancaire, le cas échéant - Bail commercial, AOT, ou titre de propriété, le cas échéant - Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis, attestations, ou tout autre document probant...) - Calculatrice de l'aide - Bilans comptables des 3 derniers exercices fiscaux, - Pour les entreprises : Trois dernières liasses fiscales <u>complètes</u> (Soldes Intermédiaires de Gestion, bilans, comptes de résultat, annexes) ou trois derniers avis d'imposition(micro-entreprises) Pour les appels à projet : fournir la preuve de la réponse à l'appel	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
<i>Pour les entreprises</i>	OUI	NON	
- Attestation de régularité fiscale et sociale sauf nouvel installé n'ayant pas encore eu à s'acquitter de ces obligations - Présentation de l'entreprise et de l'activité (le cas échéant sur la base de documents existants : plaquette, rapport d'activité) - Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée - Avis SIREN ou SIRET - Statuts, le cas échéant - Plan d'entreprise (sauf pour OS 1.5) Pour les entreprises appartenant à un groupe : 1. L'organigramme précisant les niveaux de participation effectifs, chiffre d'affaires, bilan des entreprises du groupe 2. La liste des associés et des filiales, composition du capital et liens éventuels avec d'autres personnes privées si cela n'apparaît pas dans la liasse fiscale,	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
<i>Pour les personnes physiques</i>	OUI	NON	
- Pièce d'identité - Dernier avis d'impôt sur le revenu - Statut de copropriété (le cas échéant) - Attestation de régularité fiscale et sociale	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐

Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMMUNES	Pièce Jointe	Pièce Jointe	Vérification
<i>Pour les collectivités et organismes publics</i>	OUI	NON	
- La délibération de l'organe compétent (ou pièce équivalente) de la collectivité territoriale ou de l'organisme public approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel. - Délégation éventuelle de signature - Si des marchés ont été lancés/approuvés : les pièces relatives à la mise en concurrence pour ces marchés,	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
<i>Pour les associations</i>	OUI	NON	
- Attestation de régularité fiscale et sociale - Statuts approuvés ou déposés - Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture - Organigramme de la structure comprenant la liste des membres du Conseil d'administration détaillant les mandats des membres - Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux et CR approuvés par l'organe délibérant - Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l'aide,	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
<i>Pour les groupes d'intérêts public (GIP)</i>	OUI	NON	
- Convention constitutive du GIP - Parution au JO de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive - Décision approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel - Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux approuvés - Procédure interne des achats	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
<i>Pour les partenariats</i>	OUI	NON	
Convention de partenariat	☐	☐	☐

Ci-dessous les pièces complémentaires par dispositif nécessaire pour l'instruction du dossier :

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLÉMENTAIRE PAR DISPOSITIF	Pièce Jointe	Pièce Jointe	Vérification
OS 1,1 Installation des jeunes pêcheurs	OUI	NON	
- Brevet de commandement ou attestation de réussite à la formation, - Acte francisation du navire ou certificat d'enregistrement - Compromis de vente du navire , - Rapport d'expertise, le cas échéant - Contrat de copropriété (en cas d'achat par plusieurs personnes),	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
OS 1,1 Investissements à bord des navires	OUI	NON	
- Acte francisation du navire ou certificat d'enregistrement, - Licence de pêche communautaire. - Le cas échéant, documents techniques, spécifications, expertises, études scientifiques relatives aux investissements envisagés, en lien avec la grille de notation, - Équipements de sécurité : le cas échéant, pour les équipements relevant de l'annexe 1 de la division 311 de l'arrêté du 23/11/1987 : attestation de la conformité du fabricant	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐
OS 1,5 Compensation des surcoûts	OUI	NON	
<u>Voir ANNEXE 1 CS 1.5 MAYOTTE FEAMPA 21/27</u>			

[illegible]

Ci-dessous les pièces complémentaires par dispositif nécessaire pour l’instruction du dossier

Pièces justificatives complémentaire par dispositif	Pièce Jointe	Pièce Jointe	Vérification
Opérations d'investissements à terre (OS 1.1, 1.6, 2.1, 2.2)	OUI	NON	
• Pour les constructions et travaux: actes relatifs au foncier et aux bâtiments comme les justificatifs de propriété, les promesses de vente, les permis de construire ou récépissé de déclaration de travaux...,	☐	☐	☐
• Autorisation d'exploitation nécessaires liées au projets (AOT, ICPE...) le cas échéant.	☐	☐	☐
• Plan de masse , plan de situation, plan, cadastral,...	☐	☐	☐
• Programme détaillé des travaux et calendrier prévisionnel	☐	☐	☐
• Pour les projets portuaires: contrat de concession le cas échéant,	☐	☐	☐